
DESTINATAIRES : À tous les médecins, gestionnaires en soins infirmiers et aux membres du personnel en soins infirmiers du CISSS de la Montérégie-Ouest.

EXPÉDITEURS : Priscilla Fortier, conseillère cadre spécialisée, DSIEU (intérim)
Ysabel Conway, conseillère en soins infirmiers

DATE : Le 27 mai 2025

OBJET : **Déploiement de l'OIPI- 1001 Maturation cervicale - Induction du travail au Misoprostol**

Dans un souci d'harmonisation des meilleures pratiques, une nouvelle ordonnance individuelle pré-imprimée (OIPI) a été conçue par le Comité des outils cliniques en obstétrique et le département de pharmacie.

Cette nouvelle OIPI encadre l'administration ainsi que les soins et surveillances lors d'une Maturation/induction au Misoprostol.

Elle est disponible et prête à l'utilisation, à compter d'aujourd'hui, via l'Intranet :

- [OIPI-1001 Maturation cervicale - Induction du travail au misoprostol](#)

Cet outil s'applique aux deux unités d'obstétrique du CISSS de la Montérégie-Ouest.

Nous vous encourageons à l'utiliser systématiquement lors de la prise en charge des usagères recevant ce traitement afin d'assurer une cohérence dans les soins prodigués et d'optimiser les résultats cliniques.

Les gestionnaires sont responsables de bien diffuser l'information à leurs équipes.

SOINS INFIRMIERS

Des ateliers sur le déclenchement du travail auront lieu en mode hybride au sein des 2 unités d'obstétrique afin de présenter l'outil et de revoir les bonnes pratiques concernant la maturation cervicale et le déclenchement du travail.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

PF YC